



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

change

Question écrite n° 74143

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir des changeurs de monnaie à la suite du passage à l'euro. Ce secteur professionnel emploie environ 5 000 personnes qui sont directement menacées par la diminution de l'activité de change. Les préconisations communiquées par le ministère de l'emploi et de la solidarité en terme de reclassement et de formation s'avèrent largement insuffisants eu égard à l'ampleur des restructurations et ne répondent pas aux attentes des salariés de la profession. En effet, ces salariés ne bénéficient aujourd'hui que du montant légal des indemnités de licenciement économique. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si elle entend prendre de nouvelles mesures en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74143

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1487